



SECTION LOIRE-ATLANTIQUE  
Trésorerie Générale – 4 quai de Versailles –  
BP 93503 – 44035 Nantes CEDEX 1  
☎ 02 40 20 76 62  
@ sudtrésor.044@cp.finances.gouv.fr

**SOLIDAIRES  
UNITAIRES  
DEMOCRATIQUES**  
**Pour un autre syndicalisme au TRESOR**

## Réponse de l'agressé à l'agresseur...

Dans leur « journal » n°291 de juin 2007, le syndicat FO 44 accuse SUD Trésor de l'avoir « provoqué » par voie de tract au sujet des listes d'aptitude et d'avoir tenu à son encontre des « propos intolérables et malintentionnés ». SUD Trésor n'a jamais en aucune manière provoqué ni fustigé le syndicat FO. SUD Trésor a toujours simplement condamné le principe des listes d'aptitude et persiste dans sa revendication de leur suppression pure et simple. N'en déplaise à FO de nombreux agents partagent ce point de vue... En 2006, en Loire-Atlantique seulement 147 agents sur 299 ayant vocation postulaient pour la liste d'aptitude...

FO accuse SUD de faire de la sémantique et se targue d'être un « *syndicat efficace* » et « *vigilant sur les éventuelles incohérences de l'administration...* »

En réalité, qu'est ce que FO a obtenu sur le fond à l'issue de cette CAP de liste d'aptitude ? Rien !!! Ces représentants n'ont fait que voter comme un seul homme pour la liste présentée par la Direction !!! Tout le reste n'est que du baratin,... des « *vocables inutiles* » ...fruits - n'en doutons pas- d'un *travail syndical* acharné ...

Dans notre tract relatant la CAP du 10 mai 2007, nous avons simplement précisé (sans citer aucune organisation syndicale) que « *nous laissons aux syndicats de clientèle, spécialistes des arrangements contre-nature, la responsabilité de cogérer ce système arbitraire et discriminatoire et considérons que la promotion interne doit nécessairement passer par la voie unique des concours ou d'examens internes à contenu professionnel...* » Si FO se reconnaît d'emblée dans un certain type de syndicalisme qui privilégie la cogestion et l'accompagnement au détriment de l'action revendicative : ...c'est son problème... ! Nous ne partageons tout simplement pas les mêmes valeurs syndicales...

Ce qui est par contre intolérable et malintentionné, c'est de nous calomnier par voie de « presse », de proférer des accusations mensongères et de nous dénigrer auprès de l'ensemble des agents du département.

Nous concevons aisément qu'en période pré-électorale un syndicat comme FO fasse sa pub. C'est son droit. Ce qui est profondément inacceptable en revanche et profondément douteux intellectuellement c'est qu'il le fasse en injuriant et en dénigrant une autre organisation syndicale qui a la mauvaise idée de ne pas partager des positions contestables et de le faire publiquement savoir...

Ce qui est scandaleux c'est de se faire passer pour l'agressé alors qu'on est le seul et unique agresseur, agité par la volonté de nuire...

A SUD, nous sommes sereins et persuadés que les agents dans leur ensemble condamneront des pratiques néfastes qui nuisent à la cohésion syndicale dont nous avons aujourd'hui tant besoin ...mais il est vrai -comme le constate FO- que nous entrons dans une période électorale et que vont prévaloir en ce qui concerne ses représentants les intérêts de boutiques et les coups bas...

*Au verso de ce tract, vous pouvez prendre connaissance du texte de FO qui nous met en cause ...*

## Réponse à SUD

Une nouvelle fois notre syndicat se fait "*provoquer*" par voie de tract.... cette fois sur sa position favorable à la liste d'aptitude.....

Qu'un syndicat soit contre, nous pouvons le concevoir.... et nous respectons cette différence..... mais il nous paraît intolérable que des propos aussi malintentionnés soient tenus à notre encontre. Prétendre que prendre le temps d'aller consulter 150 dossiers pour être en mesure de discuter face à l'Administration (et être vigilant sur les éventuelles incohérences de l'Administration) c'est être spécialiste des arrangements contre-nature alors c'est que nous n'utilisons pas le même vocabulaire..... c'est vrai que le nôtre est très terre-à-terre... mais efficace !

Faire de la sémantique et du vocable stérile relève de l'inutile et n'apporte que peu aux débats..... de surcroît cela n'aide en rien dans la défense des personnels ! Il vaut mieux se présenter en Commission Paritaire en ayant étudié ses dossiers....enfin c'est notre vision de la défense des collègues ! C'est le premier "métier" d'une organisation syndicale non ?

Mais tenir les propos c'est aussi, et surtout, avoir bien peu de considération pour les 147 qui postulent (et il n'est question ici que de la promotion de C en B....) ! Contrairement aux propos de SUD nous pensons que la liste d'aptitude est une piste supplémentaire pour la promotion : tous nos collègues n'ayant pas la possibilité de préparer concours ou examen professionnel..... et le grand nombre de postulants nous confortent dans notre position !

Il est vrai que les élections approchent à grands pas et que des agressions de ce genre vont fleurir par un syndicat qui cherche à obtenir de la représentativité en calomniant les autres OS....pas très glorieux comme procédé....pour notre part, nous préférons le travail !